WATTRELOS

Le concert de la musique municipale. — Le grand concert annuel de la musique municipale de Wattrelos a eu lieu dimanche à 6 heures, dans la salle des fêtes du Mme Parent.

Un public choisi et nombreux a assisté à cette charmante soirée.

M. Paul Grumiaux, ténor, est un chanteur qu'on entend toujours avec plaisir.

M. Victor Verquin a justement recueilli les applaudissements dans le grand air du *Bal masqué* et de la *Coupe du roi de Thulé*.

MM. Versavel, flûtiste, et Jules Bodin, clarinettiste, ont charmé l'auditoire par l'exécution de plusieurs morceaux de haute difficulté.

M. Jules Parent, monologuiste, est un fin diseur; il a été vivement applaudi.

Les *Bobb's fortissimo musical's Exentriques* ont été rappelés plusieurs fois.

La partie comique était réservée à M. Wattecamps, qui s'est acquitté de sa tâche avec un rare talent.

La soirée s'est terminée par un vaudeville, *Les deux sans culottes*.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILL
83805—37910

TOURCOING

Un tamponnement à la Tossée. -- 8 blessés

Le brouillard. — La cause de l'accident que nous allons relater, et qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, est attribuée au brouillard intense qui s'est produit lundi matin et qui n'a commencé à se dissiper que vers 9 heures Cependant on disait que le choc aurait pu être évité, ou tout au moins considérablement amorti, si un garde-frein du train tamponné avait strictement observé le règlement, concernant les convois qui sont forcés de s'arrêter en pleine voie.

Le train tamponné. — Un train de marchandises venant de Lille, avait été prévenu par un pétard, un peu avant le passage à niveau de la Tossée, que la voie n'était pas libre, et la locomotive s'était arrêtée à la hauteur de la Barrière; mais le train composé de 43 wagons chargés de toutes sortes de marchandises, s'étendait à peu près jusqu'à la jonction avec les voies de Lille, de la ligne de Menin. A partir de ce point on sait que la voie fait une courbe assez prononcée, jusqu'au boulevard d'Hallum, à Roubaix,

Le train de voyageurs. — Le train de marchandises dont nous venons de parler, doit faire son entrée en gare de Tourcoing 13 minutes avant le train de voyageurs qui part de Lille à 7 h. 30 et arrive à Tourcoing, à 7 heures 55. Ce train, le lundi surtout, jour de marché, amène toujours un grand nombre de voyageurs de Lille et d'au-delà.

Le tamponnement. — Ce train, remorqué par la machine n° 2346, mécanicien Bernard, du dépôt de Tourcoing, chauffeur Edmond Picard, âgé de 28 ans, d'Ailly-sur-Noye, se composait de 10 wagons et du fourgon. Il avait quitté la gare de Roubaix à l'heure réglementaire et avait, après le passage à niveau du passage d'Hallum, acquis toute sa vitesse. Comme nous l'avons dit, il existe une courbe, et le brouillard ne permettait pas d'y voir à plus de quelques mètres; le mécanicien Bernard n'eut même pas le temps de renverser la vapeur quand il aperçut le dernier wagon du train de marchandises.

Le choc fut épouvantable et porta l'effroi dans tous les environs. On accourut de toutes parts et bientôt une foule considérable avait envahi une pature de la ruelle Lepers, qui longe la voie.

Les blessés. — Hâtons-nous de dire qu'aucun des blessés n'est gravement atteint; à la première nouvelle de l'accident, on était accouru de la gare avec brancards, civières, couvertures; mais il n'en était pas besoin. Les blessés qui se trouvaient tous *dans le premier wagon après le fourgon*, avaient pu descendre sans aide, et ils ont, en suivant les voies, gagné la gare; quelques-uns même, avant de s'y rendre, sont entrés, sur l'invitation des employés, dans un estaminet.

Les blessés, au nombre de huit, ont reçu, dans le cabinet du secrétaire du chef de gare, les soins de M. le Dr Fichaux qui, après un examen des plus minutieux, a estimé qu'aucune blessure n'était de nature à occasionner une incapacité de travail de plus de quatre à cinq jours. Au reste, après un premier pansement, tous ont pu s'occuper de leurs affaires.

Le bruit avait couru que deux femmes étaient tuées : il n'en était heureusement rien.

Voici les noms des blessés :

M. Jean-Baptiste Verdonck, âgé de 72 ans, le marchand de primeurs aux Halles bien connu, demeurant rue du Haze; blessé au front; il se plaignait en outre d'éprouver de vives douleurs au côté, c'est un des plus gravement atteints.

Mme Bettaucourt Coralie, marchande de tissus, à Roubaix rue Blanchemaille; fortes contusions à la face.

M. Florimond Ribeaucourt, 42 ans, marchand d'étoffes à Courrières, contusions à la tête.

Mme Louise Chalel, âgée de 40 ans, marchande à Courrières; outre des contusions à la face, elle a été atteinte au tibia de la jambe gauche ! et la plaie dont la guérison complète peut se faire attendre assez longtemps, la fait beaucoup souffrir.

M. Jean-Pierre Chazel, âgé de 23 ans, marchand de soieries, à Lille.

MM. Désiré Carlier, chef cantonnier, demeurant à Emmerin; Henri Lefebvre, 27 ans, employé auxiliaire, à la Compagnie et Edouard Defri, comptable, à Lille. Contusions à la tête.

On voit, par la nature des blessures, que les voyageurs ont été violemment projetés les uns sur les autres ou contre les banquettes et cloisons.

Les autres voyageurs en ont été quittes pour une forte secousse.

Une responsabilité. — On disait, et nous le répétons sous toutes réserves, que le garde-frein du train de marchandises aurait dû quitter son poste d'observation, et se porter en arrière, pour avertir le mécanicien du train de voyageurs, que la voie n'était pas libre.

Les dégats. — Ils sont importants : les quatre derniers wagons du train de marchandises ont été, l'ante-pénultième surtout, chargé de laines, complètement broyés; la caisse de celui qui le suivait a été en quelque sorte arrachée de la plate-forme et est entré dans le dernier wagon; les tampons d'un wagon ont perforé la caisse en tôle d'un wagon chargé de fûts de pétrole, plusieurs tonneaux ont été écrasés.

Les tampons d'avant de la locomotive du train de voyageurs ont été brisés, et ceux d'arrière sont entrés dans la caisse du fourgon; le wagon où se trouvaient les blessés a également éprouvé de graves avaries.

A 9 heures, M. Semal, ancien chef de gare de Tourcoing, inspecteur à Lille, était déjà sur les lieux de l'accident et ouvrait une enquête.

La conférence à la Société de Géographie. — Les habitués de nos séances de géographie se sont trouvés nombreux encore, dimanche après-midi, pour écouter la conférence de M. Octave Diamanti sur la Perse — un sujet inédit pour l'auditoire tourquennois.

Le conférencier a séjourné plusieurs années en Orient; il a rapporté de ses voyages les souvenirs précis d'un observateur consciencieux et perspicace.

Dans sa causerie aussi instructive qu'attrayante, M. Diamanti nous a montré ce qu'est actuellement la Perse, ce centre de grande civilisation d'autrefois, dont les vestiges sont restés jusqu'à nos jours. Le pays des mille et une nuits a bien déchu. A l'époque de Charlemagne, on vantait les étoffes et les pierreries du célèbre kalife Haroun-Al-Raschid.

Les navigateurs de la république de Venise, en importantes Europe les marchandises d'Orient, avaient donné une haute idée de la richesse de ces contrées.

La Perse est un des pays qui ont le plus bénéficié de ce qu'on peut appeler la légende d'Orient; mais, tandis que la plupart des peuples ont marché vers le progrès, les Persans sont restés stationnaires et se sont contentés de vivre sur la gloire du passé.

Dans le récit du voyage qu'il fit de Téhéran à Kazbis, vers la mer Caspienne, M. Diamanti, tout en décrivant le pays, qui n'a rien de bien saillant d'ailleurs, fait remarquer combien le fanatisme musulman est rebelle à toute idée de progrès.

Ainsi, la Perse est dépourvue de voies ferrées parce que les habitants considèrent comme impure au point de vue religieux même la vapeur produite dans des locomotives construites par les infidèles — c'est-à-dire les Européens.

De Kazbis, le conférencier nous conduit ensuite à travers le jardin de la Perse, à Recht, port sur la mer Caspienne. Après quelques détails sur les mœurs et coutumes du pays, M. Diamanti entre dans des considérations d'un réel intérêt sur la rivalité qui se manifeste, au point de vue de l'influence politique en Perse, entre la Russie et l'Angleterre : tandis que les Anglais s'efforcent d'obtenir des concessions pour l'exploitation de mines ou la régie des tabacs, les Russes cherchent à entraver l'importation des produits anglais pour favoriser leurs propres produits.

Quant au commerce français, il est malheureusement nul dans ce pays.

M. Diamanti a complété sa substantielle conférence en faisant passer sous les yeux du public toute une série de fort jolies projections. Les applaudissements qu'il a recueillis lui ont prouvé qu'il avait grandement intéressé son auditoire.

Une fête en faveur de l'Œuvre des Pèlerinages. — Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur la première représentation du drame de M. le docteur Paret, *La grève des mineurs*, ouvrage couronné par le gouvernement belge, et qui doit être donnée dans la salle de la Maison des Œuvres, rue du Sentier, dimanche prochain 24 courant.

Les renseignements qui nous parviennent confirment ce que nous avons avancé, et font prévoir que cette représentation obtiendra à Tourcoing le succès qu'elle a rencontré dans toute la Belgique.

« 1200 personnes, — nous dit l'*Echo des Dunes* d'Ostende — assistaient à la représentation du drame de M. Paret. — *La grève des mineurs* est en effet une pièce éminemment morale qui montre à quels abîmes les théories socialistes peuvent mener les ouvriers.

«Tout le monde doit voir ce beau drame qui démasque les véritables ennemis des travailleurs.»

La *Gazette de Thourhout* n'est pas moins élogieuse: « *La grève des mineurs*, dit-elle, est, en effet, de l'avis de tous les connaisseurs, une des plus belles pièces qui ait été composée depuis longtemps... son succès a été sans précédent. »

Il faut naturellement que nous bornions nos citations; mais toute la presse belge est unanime à reconnaître la beauté du drame de M. Paret.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs, désireux d'assister à un spectacle des plus attrayants, tout en contribuant à une bonne œuvre, à prendre leurs cachets sans plus tarder.

Le nombre de places est limité et tout fait prévoir que d'ici un jour ou deux il ne restera plus de cartes disponibles.

S'adresser : chez M. Coupleux, bijoutier, rue Notre-Dame et à la Maison des Œuvres, 25, rue du Sentier.

La cavalcade de la Mi-Carême. — Une nouvelle réunion du Comité a eu lieu dimanche, à 11 heures, au café du Bailli. Diverses dispositions ont été prises : il a été, entre autres choses, décidé que les sociétés musicales qui désireraient prendre part au cortège devront envoyer leur adhésion au café du Bailli, mardi avant huit heures. Ce jour là sera définitivement arrêté l'ordre du cortège, qui promet d'être très brillant. On recevra aussi jusqu'à mercredi, à la même adresse, l'adhésion des cavaliers qui voudront bien figurer à la cavalcade.

Tout fait augurer une fête absolument réussie.

Un commencement d'incendie. — Samedi, vers 11 heures 1/2 du soir, le feu s'était déclaré dans un tas de sciure de bois, déposé contre une cheminée, dans une pièce du fond de la maison de M. Bourgeois-Parent, boucher charcutier, rue de Menin, 54. On avertit en toute hâte les pompiers, qui, en quelques minutes, furent rendus sur les lieux avec tout leur matériel de secours; mais ils n'eurent heureusement pas à les utiliser : à leur arrivée, on s'était rendu maître de ce commencement d'incendie avec quelques seaux d'eau.

On attribue la cause de l'incendie à un vice de construction de la cheminée.

Les dégâts occasionnés par l'eau et par le feu sont estimés à 250 fr., il y a assurance à la compagnie « La Confiance ».

Un singulier compagnon. — Samedi vers 10 heures du soir, Charles Vanacker, âgé de 50 ans, chauffeur, était entré à l'estaminet Codron, rue Sainte-Barbe ; sur l'invitation de Albert Langlais, âgé de 20 ans, magasinier à la même fabrique. Après avoir pris quelques consommations, ils sortirent ensemble ; ils avaient à peine fait quelques pas que le jeune homme proposa de rentrer et qu'il paierait un dernier verre. Le charbonnier refusa, disant qu'il était, pour lui, l'heure de rentrer.

Son singulier compagnon, qui ne cherchait sans doute qu'un prétexte, se rua sur lui et l'accabla de coups de poing et de pied. Il s'était formé un grand rassemblement et le brutal agresseur s'empressa de prendre la fuite. Déjà, dans une autre occasion, il s'était porté à des violences sur Vanacker. Celui-ci a été sérieusement blessé. Le docteur Caudrelier, qui lui a donné des soins, a déclaré qu'il y aurait incapacité de travail d'une semaine.

Il souffre surtout d'un coup de pied qu'il a reçu au côté droit.

Marcq en Baroeul. — *L'état de la voirie.* — De nombreuses plaintes parviennent à la Mairie au sujet de l'état déplorable où se trouve en ce moment la route départementale, principalement de la place au cimetière; la compagnie des tramways, responsable de l'entretien de sa ligne, laisse de longs mois sans réparations les enfoncements de terrains, qui rendent la circulation, même celle des voitures, presque impossible.

Cet état de choses ne pourrait durer longtemps sans de graves inconvénients.

LILLE

Une protestation de M. l'abbé Gayraud. — La lettre suivante a été adressée à M. Géry-Legrand, maire de Lille :

« Lille, 15 mars 1895.

« *A Monsieur le Maire de Lille,*

» Monsieur,

» Je tiens à protester publiquement, *en mon nom personnel*, contre l'arrêté que M. l'adjoint C. Violette a signé pour vous.

» Cet arrêté se base sur une appréciation manifestement erronée, à savoir : « que des conférences sur le socialisme, la question ouvrière et les associations professionnelles n'ont rien de commun avec l'exercice du culte. »

» L'exercice du culte comprend, si je ne me trompe, la prédication des vérités religieuses.

» Je me permets de vous demander si, dans une église du culte catholique, le prédicateur a le droit d'expliquer aux fidèles une encyclique doctrinale du Souverain Pontife, encyclique qui a été lue dans toutes les églises de France, encyclique dont les enseignements sont fondés sur les principes mêmes de la morale et de la religion.

» Vous avez, monsieur le maire, trop de bon sens et de loyauté pour contester ce droit à un prédicateur catholique.

» Comment donc osez-vous prétendre que des « conférences sur la question ouvrière d'après l'Encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers » n'ont rien de commun avec l'exercice du culte catholique ?

» Le troisième considérant de l'arrêté de M. l'adjoint Violette est une allégation fausse.

» Il s'ensuit, monsieur le maire, que votre second considérant n'est pas moins erroné que le troisième.

» Non, les conférences annoncées n'étaient pas, *par elles-mêmes*, de nature à occasionner des désordres graves.

» Les désordres eussent été le fait, non pas des conférences ni du conférencier, mais de certains hommes qui ne vous sont pas inconnus et qui savent bien que l'Eglise catholique seule peut empêcher la masse des travailleurs de se laisser séduire par les promesses mensongères du socialisme.

» Ou plutôt les désordres n'auraient pas eu lieu, si monsieur le maire, agissant de concert avec M. vous, Mgr Saint-Maurice, vous aussiez fait connaître à l'archiprêtre de Lille votre ferme volonté de mettre un terme à ces fauteurs de troubles qui... catholique, maintenir le libre exercice du culte ... lequel M. l'adjoint Violette cherche à établir son droit d'intervention, je n'en dirai rien, laissant à d'autres le soin de se prononcer avec compétence sur la légalité de cet arrêté.

» J'ai l'honneur d'être, monsieur le maire, votre serviteur en Jésus-Christ.

» Signé : Abbé Hippolyte Gayraud. »

Les vols à Lille. — Dimanche matin, M. Désiré Hellin, garçon brasseur, a constaté, au cimetière de l'Est, que la petite chapelle vitrée où repose son fils avait été dévalisée. Les malfaiteurs avaient dérobé de menus objets pour une somme de 65 fr. environ.

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure et demie du matin, M. le commissaire de police du 3e arrondissement procédait à l'arrestation d'un individu qui était descendu à l'hôtel Modarne, parvis St-Maurice, et s'était fait inscrire sous le nom de Bilon.

Celui-ci s'était introduit dans la chambre qu'occupait, à l'hôtel, un représentant de commerce M. P., et lui avait enlevé une somme de 530 fr. en billets de banque. Cette somme a été retrouvée.

LES FRAUDES DOUANIÈRES
A LA FRONTIÈRE

Voici le nouvel article de la *Libre Parole* que nous avons indiqué hier en Dernière heure :

L'inspecteur des finances

« M. Paturet, inspecteur des finances, a quitté Jeumont, rentrant à Paris. Il retournera prochainement à Feignies pour compléter l'enquête commencée à Jeumont.

» L'honorable inspecteur a conduit sérieusement son enquête, mais il a été rappelé trop tôt et n'a pu se rendre que superficiellement compte de tout ce qui s'est passé pour les entrées.

» Il aurait notamment acquis la preuve des fraudes énormes commises sur les entrées de chevaux venus de Hollande ou d'Allemagne.

» Il faut savoir gré à M. Paturet de la réserve qu'il s'est imposée au cours de son enquête. A plusieurs reprises, des tentatives ont été faites auprès de lui pour l'amener à dîner chez un ami de M. Marchal, maire de Jeumont et directeur de l'agence en douanes.

» M. Paturet a-t-il craint de trouver des *fafiots* bleus dans les plis de sa serviette ? Toujours est-il qu'il s'est sagement abstenu.

Questions à la douane

» L'inspecteur en pourra faire son profit.

» Que l'administration nous donne les quantités de contraventions relevées contre les apurateurs depuis un an.

» Qu'elle nous dise aussi combien se sont vus dresser contravention pour avoir déclaré des remoulages à plus de 10 0/0 de farine.

» Elle ne le dira pas, car alors on lui prouverait, chiffres en mains, que l'Etat a été frustré, l'an dernier seulement, de plus de 3 millions, de plus de 10 millions depuis l'établissement des droits.

» On vient de saisir 12 wagons de blé avarié à Tourcoing; mais c'est par centaines de milliers de quintaux qu'il est entré de ces blés depuis six mois.

» Le pain que nous mangeons provient de ces blés avariés étrangers; et nos agriculteurs crèvent de ces blés trouvant pas un placement rémunérateur de leurs blés sains.

» Ce qu'il y a de particulièrement grave, dans tous ces faits, c'est que les fraudes n'ont pu être commises qu'avec la complicité de l'administration.

M. Marchal

» Puisque j'ai parlé de M. Marchal, maire de Jeumont, directeur de l'agence en douanes, il serait intéressant pour M. Paturet de vérifier le fait suivant :

» Est-il vrai que M. Marchal fasse mettre au nom de son père, prévoyant des responsabilités fiscales, les propriétés qu'il achète ?

» Il y aurait là une indication dont l'importance n'échappera pas à l'honorable inspecteur des finances.

A la frontière suisse

« Le système de fraudes organisé sur la frontière du Nord s'est d'ailleurs généralisé : on fraude sur toutes nos frontières.

» C'est ainsi qu'en jugeant à Pontarlier une affaire de contrebande on a trouvé une association parfaitement organisée.

» Un loueur de voitures de Pontarlier a été surpris fraudant, et il est probable qu'il sera condamné à restitution des 400.000 francs réclamés par la régie.

» Au cours de l'instruction et des débats, on a découvert la complicité d'une brigade de douaniers qui vont être poursuivis.

» Il est impossible de calculer, même approximativement, les sommes qui sont annuellement volées au Trésor, avec la complicité des fonctionnaires.

» C'est vous, c'est nous contribuables qui faisons les frais de l'édification de ces scandaleuses fortunes.

Le sous-inspecteur G...

» L'humble douanier complice n'est qu'une exception, sa sphère d'action étant généralement trop restreinte pour que les gros fraudeurs fassent les frais de leur corruption : ce sont presque toujours des hauts fonctionnaires qui ferment les yeux et ouvrent l'escarcelle.

» On l'a vu par l'exemple de Jeumont, Tourcoing, Valenciennes.

» Pour revenir dans ces parages — et à nos moutons — posons quelques questions auxquelles pourrait répondre le sous-inspecteur G...

» 1° Est-il vrai que, pendant plus de dix années, les moutons n'aient payé à la douane de Jeumont qu'un droit de 0,10 centimes par mille kilos, au lieu de payer 0,10 centimes par tête ?

» On affirme, dans la commune, que la douane a commis, jusqu'en ces derniers temps, cette grosse erreur très préjudiciable au Trésor.

» Est-il vrai que, sous le sous-inspectorat de M. G..., aujourd'hui inspecteur sur un autre point de la frontière, des fractions de trains passaient sans être visitées ?

» Est-il vrai que des trains chargés de pigeons défilaient à la même époque, avec des chargements de graines complets exemptés de tous droits, sous prétexte que ces graines étaient destinées à la nourriture des pigeons ?

La tache d'huile

« Comme on peut le voir, ce scandale, tout d'abord localisé à Jeumont, prend des proportions colossales : il gagne de proche en proche ; si nous avions le temps de nous livrer à une enquête minutieuse et approfondie, nous établirions probablement que toutes les frontières sont rongées par la même gangrène.

» Que ces mœurs de Bas-Empire soient celles de notre administration, sans doute c'est attristant ; mais le mal serait moindre si le contribuable français n'était appelé à réparer les brèches ainsi faites au budget.

» C'est un pont de vue plus terre-à-terre, sans doute; mais, dans ces leçons de choses, dans l'enseignement des faits, le journaliste soucieux de faire œuvre utile doit surtout s'efforcer de dégager les considérations pratiques, et il serait particulièrement intéressant de faire la statistique des millions volés, de les placer en face du produit des impôts les plus vexatoires et les plus écrasants pour les besoigneux.

» Je le disais hier à propos de cette scandaleuse affaire du parc de Saint-Cloud, sur laquelle un député indépendant se propose d'interpeller : « Dès qu'on touche notre corps social, on met le doigt sur une plaie». L'épiderme paraît sain : si vous appuyez vous crevez une tumeur.

» C'est la lente décomposition, œuvre de la mite juive...

» A. Nangis ».

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE
31, RUE SAINT-GEORGES, 31
J. DUCROCQ, Propriétaire
— COURS du Lundi 18 Mars 1895 —

SARDINES FUMEES, 15 cent. la douzaine
Escargots aux fines herbes avec beurre d'Ostende 0,75 la douz.
Véritables keapers harengs fumés sans sel, 0,15

Crustacés		Marée fraîche (1/2 k.	
Langoustes extra	» à » » fr.	Cabillaud	0,75
Homards (gros)	» à » » » f.	Maquereaux	» »
Crabbes	0,00 et 0,» »	Soles	2,00
Ecrevisses (moyennes)	0,.. et 0,2	Turbots	1,75
Escargots. la douz.	et 0,75	Bar	» »
HUITRES (la douz.		Barbue	1,75
Arcachon 0,00 ; extra	1,00	Raies	0,50
Marennes blanches extra	1,50	Flotte	» »
Anglaises (extra-fines)	2,00	Rougets	» »
Moules (le kilo).	0,45	Carrelets (pleis)	0,50
Salaisons		Truite saumonée	» »
Saumon rouge le 1/2 kil.	4,50	Anguilles de rivière	» »
Morue nouvelle : le 1/2 k.	0,75	Anguilles de mer	» »
Harengs saurs à 0,75 les 0,10 pièce		Vives	» »
Harengs saurs à 0,50 la c. 0,10 c. pièce		Saumon blanc	1,00
Craquelots, 0,00 la pièce		Crevettes	» »
GROS ET DÉTAIL		Brochet (eau douce)	» »
		Merlans	0,90
		Eperlans	» »
		Merluches	1,00
		Harengs frais, la pièce	» »

Filets harengs saurs, huile d'olive, à 10 c. pièce. — Anchois de Norwège, à 0,05 c. — Anchois au sel blanc, 3 fr. le 1/2 kilo. Saumon frais de Hollande 3,50 le 1/2 k. Poissons rouges, 30 et 30 cent. pièce. — Tanches, 0,75 et 1 fr. — Huîtres d'Ostende, 2 fr. la douz. — Huîtres fines de Burnham, 2 fr. 50.
CONSERVES DE POISSONS

Concerts et Spectacles

Choral Nadaud. — Voici le programme du magnifique concert que le *Choral Nadaud* donnera, mardi soir, à l'Hippodrome :

1. Choral Nadaud, « Après la Moisson » Th. Dubois; 2. M. Vaguet, air de Sigurd », Reyer; 3. Plaquet, Gavotte, Billoir; 4. Mlle de Lafond, cavatine des « Huguenots », Meyerbeer; 5. Mlle Mathot, monologue, G. Nadaud; 6. M. Bailly, « fantasia appaloosa », Vieuxtemps; 7. M. Géo, une soirée chez Remifiard, saynète avec imitation, par l'auteur.

2e Partie. — 1° Choral Nadaud, « Ton Regard », solo par M. Minssart, Girscher; 2° M. Vaguet, cavatine de « Roméo et Juliette, Gounod; 3° Mlle De Lafond, a « Chanson Russe », Pabhadile, b « le lac », Duprato; 4° MM. Bailly, Plaquet et Seutin, aubade pour violon, violoncelle et piano, Widor; 5° Mlle Mathot, monologue, ...; 6. Mlle De Lafond et M. Vaguet, duo de « Roméo et Juliette », Gounod; 7° M. Géo, a « Comment trouvez-vous ça, » « Fons rien dit », scène rustique, par l'auteur.

Ce concert est exclusivement réservé aux membres honoraires et aux personnes de leur famille habitant sous le même toit. On les prie instamment de ne pas présenter au contrôle des personnes qui ne seraient pas dans les conditions requises pour y assister, en les exposant à un refus.

Les portes ne seront pas ouvertes avant 7 heures 3/4.

Théâtre Deschamps. — *L'Etudiant pauvre*, donné dimanche soir, rue Archimède, est une opérette à allures d'opéra-comique due à la collaboration de MM. Hannequin et A. Valabrègue, d'après Scribe, musique de Millœcher, adaptation de Kufferath.

Le livret se sent un peu du nombre des auteurs et la musique paraît un peu composée de pièces et de morceaux, comme l'habit d'Arlequin ; elle contient des réminiscences de beaucoup d'autres œuvres, même de simples chansonnettes.

Cependant, le tout forme une excellente chose qu'on entend avec plaisir.

Puffendorff, gouverneur de Varsovie pour le roi Auguste, celui-là même dont la réputation d'ivrogne est si bien établie, demande la main d'une jeune fille de la noblesse polonaise et reçoit cette main — tout simplement sur la figure. Voulant se venger, il va retirer de prison un étudiant pauvre arrêté pour avoir crié : « vive le roi Stanislas », et le fait agréer à la belle pour mari sous un titre de prince dont il l'affuble. Comme dans toute comédie qui se respecte, le pseudo-prince et la jeune fille s'aiment. Le jour du mariage, et après la cérémonie, le gouverneur fait apporter un balai de prison au marié par ses ex-co-détenus. Fureur de la mariée et de sa famille.

Un dénouement qui n'est pas d'une clarté merveilleuse fait remonter sur le trône le roi Stanislas, qui nomme tout le monde comte. Naturellement, tout le monde est content, même Puffendorff, qui tourne casaque en criant : « vive Stanislas ! »

Un très beau duo entre le ténor et le baryton agrémente le premier tableau, et le troisième en contient un autre entre les époux qui ne manque pas de mérite.

MM. Delestang et Lacomme ont donné pleinement et admirablement réussi leur rôle. Mme Lenfant, un peu froide, n'a pas tout à fait imité leur exemple.

L'étudiant pauvre a été précédé de *La Tour de Neele*.

La salle était archi-comble. De la saison on n'avait vu pareille foule au théâtre Deschamps.

L. Y.

Tourcoing. — *Une solennité musicale.* — Le concert offert, dimanche soir, par la société des orphéonistes « Crick-Sicks » et la Musique municipale réunies, a été un véritable régal artistique. Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel des organisateurs et la salle des fêtes était pleine d'un monde choisi, venu pour applaudir et encourager les deux sociétés, qui comptent parmi les meilleures de la région.

La musique municipale a ouvert le concert. C'est avec une précision mathématique, avec une observation stricte des nuances, qu'elle a exécuté les morceaux inscrits au programme.

Les motifs et les phrases sont rendus avec une justesse étonnante, les attaques sont franches et nous félicitons M. Grisey, autant de sa direction que du choix des œuvres qu'il a si bien adoptées pour harmonie.

Que dire de M. Paul Deldick ?

Il est toujours notre ténor si justement apprécié; dans un rappel, il nous a donné une charmante mélodie de Flégier : *Puisque mai tout en fleurs*, qui lui a valu, comme le reste, de nombreux applaudissements.

Malgré l'indisposition dont elle avait souffert ces jours derniers, Mme Eva Malza a charmé tout son auditoire. Elle n'avait pas besoin, d'ailleurs, de réclamer l'indulgence. Elle possède une voix très étendue et d'une grande sonorité, surtout dans les notes élevées, et elle s'est vraiment prodiguée. Son dernier morceau, la *Véritable Manola*, a été pour elle l'occasion d'une véritable ovation.

M. Maurice Vanhouck dit gentiment. Ses monologues : *Je veux vous parler de Tourcoing*, *Fort en arithmétique*, la *Mode*, le *Drap rouge*, ont été très goûtés du public.

MM. L. Goguenheim et Delbarre sont deux excellents solistes et tous ont applaudi leurs duos sur l'*Etoile du Nord*, hérissé de difficultés.

N'oublions pas de remercier M. Mager, aussi bon pianiste que corniste, et qui s'est chargé du rôle parfois ingrat d'accompagnateur.

Les *Crick-Sicks*, après nous avoir donné deux chœurs, nous ont fait entendre un nouveau morceau : le *Midi*, avec accompagnement par la Musique municipale. Cette œuvre très enlevante a dignement terminé le concert, qui comptera parmi les meilleurs de la saison. J. D. S.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 15 mars 1895.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

J'ai recours à votre obligeance habituelle pour vous demander au nom d'un groupe de mécontents l'insertion de la réclamation ci-dessus et signaler à la commission administrative le peu d'amabilité du gérant de l'Hippodrome.

Me trouvant au grand théâtre, jeudi dernier, à la représentation de *Werther*, j'ai été forcé vu les courants d'air, de demander au gérant du théâtre de faire fermer la cloison séparant la salle du couloir : ce à quoi il n'a voulu accéder prétextant que la cloison était démontée et remisée à l'écurie, malgré mes affirmations contraires, ce que chacun pourra vérifier par soi-même, vu que cette cloison se replie sur elle-même par le milieu au moyen de charnières.

Il y avait tout au plus pour cinq minutes d'ouvrage à remonter la partie ouverte et fermer le crochet.

On aurait de ce fait évité aux spectateurs d'être forcé à quitter la salle avant la fin du spectacle ou d'attraper un rhume.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Pour un groupe de mécontents,
Un frileux.

NOUVELLES MILITAIRES

Promotions et nominations. — *Infanterie.* — Sont nommés ou promus :

Au grade de capitaine de réserve. — 1er régiment : M. Loisel, capitaine d'infanterie retraité ; 110e régiment : M. Marant, capitaine d'infanterie retraité ; 127e regiment : M. Micheau, capitaine d'infanterie retraité.

Au grade de lieutenant de réserve. — 1er régiment d'infanterie : MM. Galloo, lieutenant d'infanterie démissionnaire; Mallez, sous-lieutenant de réserve à la suite du 1er régiment d'infanterie. (Suite. — Service d'état-major): Mercier et Germe, sous-lieutenants de réserve au 1er régiment d'infanterie.

43e régiment d'infanterie : MM. d'Halluin, Castel, Guilmain, Hilst et Vaillant, sous-lieutenants de réserve au 43e régiment d'infanterie, Crépy, sous-lieutenant de réserve à la suite du 43e régiment d'infanterie. (Suite. — Service d'état-major).

73e régiment d'infanterie : MM. Pamart, Petit, Rameau, Pron et Nuyts, sous-lieutenants de réserve au 73e régiment d'infanterie.

81e régiment d'infanterie : M. Richez, sous-lieutenant de réserve au 81e régiment d'infanterie.

147e régiment d'infanterie : MM. Lefèvre, Rognin, Veilhan et Landrieu, sous-lieutenants de réserve au 127e régiment d'infanterie.

145e régiment d'infanterie : MM. Pierru, Conte, Butor et Willerval, sous-lieutenants de réserve au 145e régiment d'infanterie.

Au grade de sous-lieutenant de réserve. — 1er régiment d'infanterie : MM Dupuis, ancien sous-officier d'infanterie, et Seydoux, ancien engagé conditionnel.

110e régiment d'infanterie : M. Leroux, ancien sous-officier d'infanterie.

Ecole spéciale militaire. — Le nombre des élèves à admettre à l'Ecole spéciale militaire (Saint-Cyr), à la suite du concours de 1895, est fixé à 550. Sur ces 550 élèves, 60 seront affectés à l'infanterie de marine à leur sortie de l'Ecole en 1897

NORD

Les votes de nos députés. — Voici les votes des députés de notre région sur la motion de M. Alicot tendant à disjoindre la taxe d'abonnement d'avec la loi de finances.

On voté pour : MM. Henry Cochin, Le Gavrian, Lemire, Loyer, de Montalembert, Plichon, des Rotours.

Etaient absents par congé : MM. Boudenoot et Pierre Legrand. Tous les autres ont voté contre.

Dunkerque. — *Le départ des Islandais.* — Depuis hier matin, les quais du bassin du Commerce présentent le spectacle d'une animation extraordinaire. Ce ne sont que groupes de marins embrassant à la ronde femmes, enfants et parents, embarquant à la hâte avec leurs provisions et leurs accoutrements, tandis qu'à bord des goélettes au gabarit élégant, admirables de propreté avec leur peinture fraîche encore et leur voiture neuve, tout se prépare pour le grand départ annuel.

Dunkerque arme, cette année, pour la campagne d'Islande : 82 goélettes, montées par plus de 1,300 hommes.

Les pêcheurs qui prennent la mer aujourd'hui ne reviendront en France que dans les premiers jours de septembre.

Ils partent, le cœur allègre, après avoir, suivant leur touchante coutume, imploré la protection de Notre-Dame-des Dunes, dont la chapelle est remplie d'ex-voto naïfs !

On sait peut-être que la morue est préparée avec un soin tout particulier à bord des goélettes dunkerquoises et qu'au lieu d'être empilée à fond de cale, elle est soigneusement nettoyée, puis placée en barils.

Des milliers de curieux ont dû au revoir aux « Islandais » et leur ont souhaité une campagne fructueuse.

Ils auront des dangers à affronter. Puissent-ils revenir sains et saufs !

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du dimanche 17 mars.* — Paul Laine, rue de la Guinguette. — Emma Robrekt, rue Turgot. — Raymond Nuttens, Grande-Rue. — Georges Verfaille, rue de Marquisat. — Alois Verfaille, rue Marquisat. — Marie Beutin, rue des Anges. — Edouard et Fernand Vansanibergue, rue de la Balance. — Augustin Lommagrt, rue de Hasse-Masure. — Louis Coustaut, rue d'Hem. — *Publications de mariages.* — Théophile Nys, 21 ans, menuisier, rue Leverrier cour Bernard 14 et Julie Huvenne, 20 ans, ménagère, rue des Fossés 56. — Henri Mignot, 25 ans, facteur au chemin de fer, rue du Moulin cour Lordant 1 et Marie Rigault, 25 ans, sans profession, rue du Chemin de fer 61. Alfred Crochon, 24 ans, apprêteur, rue de la Balance 11 et Pauline Dncoulombier, 24 ans, soigneuse. — François Boutry, 21 ans, rue Pierre de Roubaix cité Rijpe 42 et Marie Devogelaere, 21 ans, bobineuse, rue du Tilleul 100, Dupuis 6. — Oscar Romy, 24 ans, Bleur, rue Darbo cour Benry 1 et Léonie Vandenbulcke, 18 ans, bobineuse, rue des Fondeurs cour Vienne. Henri Vandevoorde, 19 ans, tisserand, rue des Fosses cour Laval 1 et Marie Mercier, 44 ans, journalière. — Pierre Hoebeke, 66 ans journalier, rue Vancanson 38 et Adeline Dubois, 49 ans, ménagère, rue du Fontenoy cour Moreau 31. — Charles Baert, 18 ans, lisseur, rue Daubenton cour Vandevelde 11 et Blanche Meurisse, 21 ans, ménagère, rue de Naples 83. — Polydore Delaeaye, 23 ans, cordonnier, rue Calvart 14 et Marie Marschiene, 17 ans, servante, à Bruxelles. — Théodore Degeyter, 29 ans, encolleur, impasse Nabuchodonosor 78 et Clémence Preux, 20 ans, dévideuse, rue du Tilleul 214. — Henri Soyez, 27 ans, domestique, rue Sainte-Elisabeth 13 et Blanche Boxant, 21 ans, marchande de fruits, rue Dampierre maison